

partiel ou propriétaires d'entreprises de pêche commerciale ont obtenu une aide financière supplémentaire. En 1965, des prêts totalisant plus de 37 millions de dollars ont été autorisés à l'égard de 5,373 anciens combattants. Depuis la mise en œuvre du programme jusqu'à la fin de l'année 1965, plus de 690 millions ont été consacrés aux prêts remboursables, avancés de fonds et allocations non remboursables. Au 31 décembre 1965, plus de 53,000 anciens combattants avaient mérité des allocations conditionnelles dont la valeur dépassait 97 millions. Depuis l'entrée en vigueur jusqu'à la fin de 1965, on a pu délivrer les titres de la propriété à 30,651 anciens combattants, soit 11,385 cultivateurs, 13,190 petits propriétaires, 414 pêcheurs commerciaux, 4,252 colons des terres de la Couronne et 1,410 anciens combattants indiens résidants dans les réserves.

Des services de consultation, de surveillance et d'évaluation sur place sont fournis par un personnel hautement spécialisé dans les domaines de l'agriculture, de l'évaluation et de la construction: conseillers en matière de crédit agricole, d'établissement, agents sur place et surveillants de la construction. En 1965, on a évalué 4,174 propriétés, dont 1,262 fermes, 2,852 petites propriétés et établissements de pêche commerciale, et 60 terres non cultivées. De plus, on a mis en chantier 1,046 nouvelles maisons, dont 968 sur des petites propriétés et 78 sur des lopins de terres urbaines; on a achevé la construction de 1,011 maisons. On a mis sur pied six écoles de construction et 187 anciens combattants y ont suivi des cours.

Les anciens combattants ont continué à s'intéresser au régime collectif d'assurance-vie de l'Office de l'établissement agricole. Au 31 décembre 1965, 7,130 anciens combattants étaient assurés pour un montant de plus de 51 millions de dollars. Depuis l'inauguration du régime, 23 anciens combattants assurés sont décédés et la somme de \$130,000 a été versée en assurance pour acquitter leurs dettes. Le montant total des primes versées à la fin de 1965 s'élevait à \$432,950.

Le compte de remboursement des anciens combattants continue d'être fort satisfaisant. Les échéances à la fin de 1965 s'élevaient à plus de 18 millions sans compter les versements effectués suivant les conventions de colonage partiaire. Pendant l'année, près de 97 p. 100 étaient remboursés et en outre, 1,240 anciens combattants établis suivant les conventions de colonage partiaire ont versé plus de \$1,400,000.

## 2.—Statistique sommaire des opérations en vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, 31 décembre 1965

Détail	Fermes	Petits lopins	Pêche commerciale	Terres provinciales	Terres fédérales	Réserves indiennes	Terrains ayant la superficie des lots urbains	Total
Comptes remboursés..... nombre	30,463	58,091	1,313	5,005	554	1,674	4,197	101,297
Prêts supplémentaires accordés..... "	11,836	6,438	48	—	—	—	—	18,322
Total, prêts accordés..... "	42,299	64,529	1,361	5,005	554	1,674	4,197	119,619
Deniers publics déboursés..... milliers de dollars	240,105	391,666	6,322	11,009	1,200	3,741	37,641	691,684
Allocations conditionnelles méritées..... nombre milliers de dollars	21,931	25,133	798	3,970	282	1,410	—	53,524
Titres transférés aux anciens combattants..... nombre	11,385	18,190	414	3,970	282	1,410	—	30,651
Comptes ouverts..... "	14,010	33,807	708	336	143	—	103	50,679 <sup>1</sup>
Maisons construites..... "	2,408	25,691	315	1,460	131	—	4,124	34,129
Maisons en voie de construction..... "	86	701	6	13	—	—	73	879

<sup>1</sup> Comprend 1,572 comptes d'acheteurs civils.